

est incomplète. D'abord, il est urgent de mettre à part la section des beaux-arts, et d'en faire une école particulière, où les études seraient plus approfondies et plus sérieuses. De cette manière, le niveau des études de l'École polytechnique proprement dite s'élèverait à la hauteur qu'il a atteinte dans les autres établissements de ce genre, à la condition qu'on prit toujours en considération les besoins particuliers de la Grèce. Cette modification est réclamée de tous, et nous estimons qu'une telle école devrait avoir une école préparatoire comme celles de Hanovre, de Vienne, et d'autres encore; elle devrait avoir aussi une école supérieure destinée à former, pour les études théoriques et pratiques, des hommes qui puissent se vouer : 1° à l'architecture, 2° à la construction des ponts et chaussées, des travaux hydrauliques et des chemins de fer; 3° à la mécanique industrielle, et 4° à la sylviculture. On pourrait même l'utiliser en vue de former des professeurs pour les établissements d'enseignement technique et scientifique, et en faire une sorte d'Institut supérieur industriel.

IV.

L'ÉCOLE MILITAIRE.

L'École militaire, fondée d'abord à Nauplie en 1828, comme nous l'avons vu ¹, fut ensuite transportée et réorganisée en 1835 au Pirée, où on la trouve actuellement sous le nom d'*École des Bonnes-Espérances* (Στρατιωτικόν σχολεῖον τῶν Εὐελπίδων). Elle dépend du ministère de la guerre, qui la surveille et en nomme le personnel. Un colonel ou un lieutenant-colonel d'une arme spéciale est choisi pour diriger l'école d'après un règlement particulier. Les pro-

